**Zeitschrift:** Arbido-R : Revue

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und

der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische

Vereinigung für Dokumentation

**Band:** 2 (1987)

Heft: 3

**Rubrik:** Meine Meinung = Tribune libre

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Meine Meinung Tribune libre

Postulats pour la publication d'un «Catalogue collectif des livres anciens conservés dans les bibliothèques de Suisse»

- 1. Un regain d'intérêt se manifeste un peu partout aujourd'hui pour le livre ancien. A côté des collectionneurs, qui ne désarment pas, un public nouveau est apparu qui se penche sur le livre ancien comme sur un document, une source, un matériau aussi authentique, aussi vénérable, aussi fascinant qu'une inscription épigraphique, qu'une fresque romane, qu'une coiffe d'Evolène. Etudiants en mal de thèse, érudits passionnés par l'exploration du passé, patriotes férus de curiosités locales ou régionales, historiens de l'imprimerie, spécialistes du papier, de la reliure, de la gravure sur bois ou sur cuivre, bibliographes de toute origine et de toute vocation se sont multipliés comme le nénuphar sur l'étang. Des colloques, des congrès même les rassemblent à cadence accélérée. Leurs travaux, leurs publications ne se comptent plus. On a créé des revues<sup>1</sup> uniquement pour en faire la recension.
- 2. Le monde des bibliothèques n'est pas resté étranger à cet essor. Leurs fonds anciens connaissent une nouvelle jeunesse. Des expositions, dont les catalogues illustrés font recette, présentent au public des trésors insoupçonnés. Les livres les plus insolites et apparemment les plus décourageants trouvent des lecteurs. Du coup, l'effort que requiert la rédaction d'une bonne notice, la dépense qu'exige la publication d'un bon catalogue retrouvent leur justification. Alors qu'on est entré dans l'ère de la consultation sur écran, il n'a jamais paru autant de catalogues imprimés. A l'exemple de la Grande-Bretagne, véritable locomotive en matière de répertoires et d'index, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, la France, l'Italie, la Suède, et même l'Espagne et la Hongrie, dépassant résolument le stade de l'incunable, ont entrepris d'élaborer et de publier d'importants catalogues de tout ou partie des livres des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles conservés dans leurs bibliothèques.

- 3. Jusqu'à présent, la Suisse s'est tenue un peu à l'écart de ce mouvement. Il est vrai qu'après Beromünster, Genève en 1978, Neuchâtel en 1983 et Fribourg en 1985 ont célébré avec un certain éclat le jubilé du premier livre imprimé dans leurs murs et que ces commémorations ont donné lieu à de belles et importantes publications historiques. Mais pour ce qui est des catalogues proprement dits, en dehors des descriptions d'incunables, sans cesse reprises et refondues, la production de ce dernier quart de siècle est somme toute assez rare: les Basler hebräischen Drucke de Joseph Prijs, 1964 (plus de 320 livres somptueusement décrits), le choix des Älterer Kunstbücher auf der UB Basel, de Sabine Stampfli, 1978 (590 numéros), les Ouvrages botaniques anciens du Conservatoire botanique de Genève, d'Hervé Burdet, 1985 (666 livres décrits, avec une grande abondance de reproductions), tous catalogues de très haute qualité qui, du fait même de leur stricte spécialisation, n'embrassent qu'un nombre restreint d'ouvrages<sup>2</sup>.
- 4. Si les fonds anciens des bibliothèques de Suisse n'ont pas suscité davantage de publications de catalogues, c'est sans doute parce que la Suisse disposait par ailleurs d'un instrument de travail que beaucoup d'autres pays auraient pu lui envier à juste titre. Le Catalogue collectif suisse, créé en 1927, et qui rassemble dans son colossal système de fichiers plus de 5 millions de fiches provenant de près de 350 bibliothèques helvétiques, est dans son genre l'un des meilleurs du monde. On ne soulignera jamais assez les services que ce catalogue a rendus et continue de rendre à d'innombrables lecteurs, en permettant notamment le fonctionnement à l'échelle nationale, et non pas seulement régionale, d'un prêt interbibliothèques rapide et peu coûteux.
- 5. Mais le Catalogue collectif suisse est aujourd'hui menacé. Les nuages s'amoncèlent sur son horizon. A mesure en effet que les grandes bibliothèques du pays remplacent leurs fichiers traditionnels par un fichier sur ordinateur, la pérennité et la simple maintenance du Catalogue collectif suisse se font de plus en plus problématiques. Déjà, certaines bibliothèques, et non des moindres, ont renoncé à produire des fiches de format classique uniquement pour les envoyer à Berne, si bien que leurs acquisitions nouvelles ne sont plus incorporées au Catalogue collectif. D'autres

Les Nouvelles du livre ancien, qui paraissent à Paris depuis 1974; Factotum, qui paraît à Londres et qui est limité aux ouvrages du XVIIIème siècle; d'autres encore sans doute.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans la même ligne, on doit encore citer plusieurs fascicules des récentes «Publikationen der Universitätsbibliothek Basel», notamment celle d'Egon Thurnherr, Katalog barocker Originalausgaben auf der UB Basel, 1575-1750, 1980 (483 numéros).

institutions vont suivre tôt ou tard l'exemple. Bref, en Suisse comme ailleurs, l'informatique a brisé l'unité du système bibliothéconomique traditionnel et présentement, l'on ne voit point encore de remède au mal.

- 6. Pour les livres récents, à vrai dire, le mal n'est pas grand. Les deux principaux fichiers sur ordinateur qui se sont développés en Suisse sont eux aussi collectifs et chacun d'eux draine les acquisitions nouvelles des principales bibliothèques de sa région. De plus, les institutions qui en font partie sont parfaitement conscientes qu'un effort de recatalogage est nécessaire si l'on entend vraiment tirer parti de toutes les merveilleuses facultés de tri qu'offre l'ordinateur. Mais comme aucune bibliothèque ne pourra probablement envisager un recatalogage systématique de A à Z, tel que l'a tenté la BCU de Lausanne, une pente naturelle conduira partout à recataloguer en priorité les ouvrages du XXème siècle, dont les fiches sont les mieux faites et coûteront donc à la fois moins de temps, moins d'efforts et moins d'argent pour être adaptées aux normes du fichier sur ordinateur. On peut escompter que les bibliothèques les plus dynamiques s'attaqueront ensuite aux ouvrages du XIXème siècle. Quant aux fonds plus anciens, on peut bien prévoir, sans être oiseau de mauvais augure, que leur recatalogage risque d'être longtemps, voire perpétuellement différé.
- 7. On aboutit donc à ce constat paradoxal qu'à l'heure où le livre ancien suscite des intérêts multiples et attire des lecteurs de plus en plus nombreux, l'accès aux fonds anciens des bibliothèques suisses ne s'améliore pas et qu'il est même rendu plus compliqué par le récent mouvement de modernisation qu'a permis la généralisation de l'informatique.
- 8. Y a-t-il moyen de sortir de l'impasse? Pour répondre à cette question, il faut commencer par se mettre d'accord sur ce que sont les besoins et les priorités des lecteurs. Faute de statistiques ou d'enquêtes, on en est réduit sur ce point à des appréciations très subjectives. Il est patent néanmoins que les utilisateurs des fonds anciens sont presque tous des connaisseurs, des spécialistes, qui ont souvent besoin pour leurs travaux de comparer plusieurs éditions d'un même ouvrage, voire de consulter plusieurs exemplaires d'une même édition. On ne doit donc pas se tromper beaucoup en présumant que le premier souci de ces lecteurs est de localiser les exemplaires des ouvrages qui intéressent leur recherche. A ce stade, une description fouillée de quelques livres sélectionnés leur sera moins utile qu'un catalogue succinct mais général qui leur permette de localiser à distance les exemplaires recherchés et leur épargne ainsi (surtout aux étrangers, qui

forment le gros du contingent) de longs tâtonnements et d'infructueuses correspondances. C'est d'ailleurs ce qui fait la valeur et le succès du *National Union Catalogue*, qui n'est assurément pas un modèle quant à l'uniformité des notices, mais qui a l'immense avantage de présenter en une seule série alphabétique la description sommaire et les localisations de quelque 12 millions de livres conservés dans les bibliothèques américaines.

- 9. Pour en revenir à la Suisse, on peut se demander si le catalogue qui répondrait le mieux aux besoins du plus grand nombre des lecteurs ne serait pas un «Catalogue collectif des livres anciens conservés dans les bibliothèques helvétiques». Sous l'égide de l'Association des bibliothécaires suisses a paru voici vingt ans un Répertoire sommaire des fonds manuscrits conservés dans les bibliothèques et archives de Suisse, qui rend incontestablement des services. Or les fonds de livres anciens s'apparentent aux fonds manuscrits, par le fait qu'ils augmentent très peu et que leur répertoire, s'il est bien fait, peut garder longtemps sa valeur et son actualité.
- 10. Pour être réalisable et pour être maniable, un «Catalogue collectif des livres anciens conservés dans les bibliothèques helvétiques» devrait être conçu sur le modèle des *short-title catalogues* britanniques. Une manière commode de le présenter serait de le diviser par siècles et par langues. Ainsi l'on aurait par exemple:
- I.1 Imprimés latins du XVIème siècle.
- I.2 Imprimés latins du XVIIème siècle.
- I.3 Imprimés latins du XVIIIème siècle.
- II.1 Imprimés allemands du XVIème siècle.
- II.2 Imprimés allemands du XVIIème siècle.
- II.3 Imprimés allemands du XVIIIème siècle.
- III. 1 Imprimés français du XVIème siècle
- III.2 Imprimés français du XVIIème siècle.
- III.3 Imprimés français du XVIIIème siècle.
- IV. Imprimés italiens des XVI, XVII et XVIIIème siècles.
- V. Imprimés romanches des XVI, XVII et XVIIIème siècles.
- VI. Imprimés anglais des XVI, XVII et XVIIIème siècles.
- VII. Imprimés en d'autres langues.

Cette division favoriserait l'élaboration aussi bien que la diffusion du catalogue. Selon le nombre définitif des ouvrages à traiter, on pourrait augmenter ou diminuer à volonté le nombre des subdivisions. Rien n'empêcherait d'ailleurs que dans une édition ultérieure du catalogue, tous les ouvrages soient présentés en une seule séquence alphabétique. Rien n'empêcherait non plus d'ajouter un jour les ouvrages du XIXème siècle à ceux des siècles précédents. Dans l'ensemble, le «short-title catalogue» des quelque 450 000 livres antérieurs à 1800 conservés dans les bibliothèques helvétiques serait dix fois plus volumineux que le catalogue, dit *RP5*, qui décrit les 45 000 périodiques reçus dans les bibliothèques de Suisse.

11. Pour les utilisateurs, un tel catalogue aurait de grands avantages. Tout d'abord, il serait directement accessible dans toutes les bonnes bibliothèques, les érudits pourraient même acquérir et disposer chez eux des fascicules intéressant leur recherche. D'autre part, on pourrait escompter que ce catalogue soit plus complet que l'actuel Catalogue collectif suisse. D'un côté, un effort devrait être fait pour ne laisser échapper aucun livre ancien, ni ceux de l'UB de Bâle ou de la SUB de Berne, qui, semble-t-il, n'ont pas été tous incorporés au catalogue collectif fédéral, ni ceux des grands établissements religieux du pays (Disentis, Einsiedeln, Engelberg, Saint-Maurice, etc.), dont les fonds, parfois très riches en livres latins et néo-latins, sont jusqu'ici restés à l'écart. D'un autre côté, à l'exemple des catalogueurs britanniques, on porterait autant d'attention aux petits pamphlets qu'aux gros in-folios et l'on ne se permettrait pas de reproduire telles quelles certaines notices des catalogues imprimés du siècle dernier (qui ont servi de base, faut-il le rappeler, au Catalogue collectif suisse) et qui signalaient gentiment: «Opuscules de médecine, XVII-XVIIIème siècles. 75 pièces rel. en 12 vol. in-4», sans autre détail!

12. Aux bibliothèques tant municipales qu'universitaires et autres, ce catalogue établi sous leur contrôle, avec leur collaboration, mais pas forcément à leurs frais, pourrait rendre également de grands services. En premier lieu, il résoudrait ou du moins contribuerait grandement à résoudre le lancinant problème du recatalogage. Dès lors que les fonds anciens seraient traités séparément et sérieusement dans le cadre d'un programme national, les bibliothèques n'auraient plus mauvaise conscience à concentrer leurs efforts sur le recatalogage des fonds modernes et à lui accorder une priorité, par ailleurs tout à fait justifiée. D'autre part, le «Catalogue collectif des livres anciens», au fur et à mesure de son avancement, pourrait permettre la mise en chantier de catalogues plus fouillés, de bibliographies spécialisées et d'autres travaux analogues à ceux qu'a entrepris notamment l'UB de Bâle, et qui seraient de nature à intéresser au premier chef les conservateurs et bibliothécaires férus de livres anciens.

13. Puisqu'il serait publié, ce catalogue collectif aurait encore l'avantage de fournir du travail aux entreprises suisses. Ce n'est pas là le moindre intérêt du projet: n'a-t-on pas reproché parfois aux bibliothèques de faire de trop grosses dépenses en matériel étranger et de ne pas contribuer assez à l'essor économique du pays? Assurément, les grandes bibliothèques suisses ne pourront jamais se dispenser d'acquérir les catalogues nouveaux que les autres pays d'Europe et d'Amérique produisent à longueur d'année, mais pour une fois, en fait de bibliothèques, ce sera la Suisse qui produira et qui vendra ses produits au reste du monde.

14. Il serait prématuré d'entrer ici dans les modalités pratiques d'un projet qui est à peine énoncé et dont la fragile ébauche a sans doute besoin de nombreuses et de sérieuses retouches. Il y a d'ailleurs plusieurs moyens d'assurer et de maintenir à tous les stades de l'exécution l'unité de conception et de méthode qui seule peut conduire l'entreprise à sa réussite. Il faut néanmoins souligner d'emblée que les bibliothèques devraient être étroitement et constamment associées au déroulement de l'opération, mais que son financement devrait être recherché et trouvé en dehors de leurs budgets ordinaires, tant il est vrai qu'il ne saurait être question de rogner des crédits qui, parfois, suffisent à peine aux besoins courants. Il est évident d'autre part que, pour mener à chef un tel projet dans un délai utile, une solide équipe devrait être formée, inter-cantonale et pluri-disciplinaire, disposant de bons informaticiens (car s'il est permis de dénoncer les méfaits de l'informatique, il ne s'agit pas d'en nier la fondamentale efficacité) aussi bien que de bons bibliographes.

15. Le projet que ces brefs postulats viennent d'esquisser est ambitieux, utopique peut-être. Il est pourtant à la mesure de son objet. De quoi s'agit-il somme toute? De mettre en valeur l'un des plus précieux fleurons de notre patrimoine séculaire, de faciliter aux générations montantes l'accès du plus vaste réservoir de la pensée humaine. Quand on accomplit d'aussi nobles tâches, les fausses humilités ne sont plus de mise. Mieux encore: si l'on a vraiment pris conscience de l'importance de l'enjeu, on conviendra qu'un tel projet pourrait parfaitement s'inscrire dans le cadre d'un programme général destiné à marquer le septième centenaire de la Confédération helvétique. Un fascinant bilan culturel, un acte de promotion scientifique, un geste de solidarité internationale, une contribution originale au prestige du pays, une œuvre solide et durable: que peut-on proposer de mieux en cette occasion pour faire l'unanimité des Suisses? La reconquête de la Valteline? D'accord.

Jean-Daniel Candaux

Genève, 1er août 1987

Bibliothèque publique et universitaire Promenade des Bastions 1211 Genève 4